

Au centre hospitalier d'Armentières : Une équipe sur la brèche, 24h/24 pour le don d'organes



Ingrid Le Corre, Benoît Vanhove et Virginie Chavatte, trois des six coordinateurs.

Le CHA d'Armentières est l'un des onze centres hospitaliers où l'on peut prélever des organes. L'an dernier, trois patients ont été prélevés à Armentières, et, grâce aux greffons donnés (reins, cœur, poumons etc...), neuf greffes réalisées ailleurs ensuite. Depuis 2006, une équipe de coordination, sous la direction du Dr Franck Legrand et de Sylvie Lamblin, cadre de santé, se relaie. Ce lundi, dans la foulée de la journée nationale de vendredi sur le don d'organes, un stand était installé dans le hall de l'hôpital. Pour inciter chacun à prendre sa décision sereinement.

Le reste de leur emploi du temps, Virginie Chavatte et Ingrid le Corre sont en réa. Au contact des patients. Leur travail de coordinatrice les occupe chacune un quart de leur temps. Et quatre collègues sont à leurs côtés pour que, 24h sur 24, l'astreinte soit assurée. À tout moment, si une personne est en état de mort encéphalique, il faut que l'un d'entre eux puisse être là. Entièrement disponible pour expliquer la situation à la famille et lui demander s'il est possible de prélever des organes sur le défunt. Le coordinateur est alors joignable à tout moment par la famille qui veut savoir comment ça va se passer, combien de temps ça va durer, ce qui sera prélevé... Un accompagnement qui peut être bref, ou durer une vingtaine d'heures. « On est un tout petit maillon, mais il est vrai que quand on sait qu'une greffe s'est faite, c'est bien », dit Benoît Vanhove.

Dans un premier temps, les proches sont sidérés. Ingrid Le Corre trouve que, au fur et à mesure des années, le sujet est moins tabou. « La première année, très peu de gens venaient vers nous. Là, on était vendredi dans le centre-ville, ça s'est très bien passé. Il y a une prise conscience sur le sujet », témoigne-t-elle. Heureusement car s'il y a eu l'an dernier 200 greffes dans la région, alors que 800 personnes étaient dans le même temps sur liste d'attente.

Les principales questions et réticences concernent l'âge et l'état de santé de la personne : Or on prélève maintenant à tout âge. Sur la question de la religion, il faut rappeler que les trois religions monothéistes (Christianisme, Judaïsme, Islam) ne s'opposent pas au don d'organes. Le seul obstacle reste le silence. « Il faut en parler autour de soi, informer ses proches. Le moment venu, la décision est alors moins difficile à prendre pour eux », assure l'équipe.